

CAPEFE

Certificat d'Aptitude à Participer à l'Enseignement Français à l'Étranger

INSPÉ

UNIVERSITÉ
de Picardie
Jules Verne

POUR LES ENSEIGNANTS

- Renforcer ses compétences linguistiques
- Certifier et valider ses compétences professionnelles à visée internationale acquises sur le Territoire Français ou dans les établissements en France et à l'étranger
- Rencontrer et travailler entre professeurs expérimentés et professeurs débutants du 1^{er} et du 2nd degré
- Faire connaître les projets de mobilité élèves et/ou d'échanges internationaux (jumelage, coopérations, eTwinning, Erasmus...), ainsi que l'interdisciplinarité (ETLV, DNL, Semaine des langues, Faites de la science...) fondée sur les langues au sein de votre établissement
- Encourager l'interdisciplinarité
- Favoriser sa mobilité



POUR LES ÉTUDIANTS

- Mettre en valeur des enseignements suivis à l'INSPÉ par une certification qui enrichit le CV
- Savoir établir des liens entre les langues vivantes et les autres apprentissages
- Développer l'ouverture aux autres cultures et la dimension internationale
- Favoriser sa mobilité

CONTENUS DE FORMATION

- **Module 1 :**
Introduction au CAPEFE : les termes qui le définissent
- **Module 2 :**
Altérité et entre-deux : interdisciplinarité, interculturalité, et intercompréhension
- **Module 3 :**
Le plurilinguisme : le faire vivre dans sa discipline et dans son établissement
- **Module 4 :**
Les langues vivantes : de l'éveil aux langues à la DNL, de l'école maternelle à la terminale
- **Module 5 :**
Comprendre la place du français dans le monde
- **Module 6 :**
La mobilité ici et ailleurs pour l'élève et le professeur

MODALITÉS DE FORMATION

- **Présentiel** : 2 formations de 3 heures chacune le mercredi dans la mesure du possible
La 1ère session en présentiel ouvre la formation et la dernière la clôture.
- **Distanciel** : 6 modules asynchrones pour un travail personnel de 2 heures par module.
Le travail est à la fois individuel et collectif.
- **Evaluation** : un écrit un mercredi en avril et un oral fin mai-début juin

EPREUVES DE CERTIFICATION

Epreuve écrite obligatoire (2 heures)

- Un texte, en anglais, fait l'objet d'un questionnaire à réponses courtes et vise à vérifier la compréhension et la correction de la langue
- Une production écrite en français sur un thème visant à évaluer la compétence 1 « Interagir avec des élèves dans un contexte plurilingue et connaître le système éducatif français » du référentiel en annexe 3 du présent arrêté

Epreuve orale obligatoire (1 heure)

- Un exposé de 15 minutes en français sur un thème visant à évaluer la compétence 3 « Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger » du référentiel en annexe 3 du présent arrêté
- Un entretien de 15 minutes en anglais sur l'un des aspects développés durant l'exposé
- 30 minutes de préparation

Epreuve facultative portant sur une deuxième langue vivante étrangère (40 minutes)

- Un entretien de 20 minutes dans une deuxième langue vivante étrangère (Espagnol), au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues, choisie par le candidat, sur la base d'un texte fourni par le jury
- 20 minutes de préparation

INSCRIPTION

Candidature par l'intermédiaire du PAF (Plan Académique de Formation)

Contact Rectorat : Isabelle RENAUT - isabelle.renaut@ac-amiens.fr



Contacts :

Hélène CLAEYS - helene.claeys@u-picardie.fr

Corinne MANCEL - corinne.mancel@u-picardie.fr